L'Internationale pure et dure

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1979)**

Heft 492

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1016416

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

TRAVAIL HEBDOMADAIRE

Gagner six minutes par année

Qui a dit que l'échec, en décembre 1976, de l'initiative pour la semaine de quarante heure lancée conjointement par les Organisations progressistes et la Ligue marxiste révolutionnaire, un échec encore aggravé par le jet de l'éponge de l'Union syndicale suisse en pleine récolte de signatures pour une nouvelle initiative des 40 heures (mais acquises pas à pas), qui a dit que ces défaites allaient bloquer le mouvement vers la réduction de la durée du travail hebdomadaire, le partonat ayant désormais les coudées franches? Où sont ces prophètes ce malheur? En tout cas, qu'ils fassent amende honorable: la Suisse est lancée vers les 44 heures à l'allure d'un train express. Et dès maintenant, on doit admettre que si le rythme effréné que les données officielles révèlent se maitient, l'industrie des loisirs a de beaux jours devant elle: tous ces travailleurs désœuvrés à occuper!

Car on ne peut plus le cacher: du troisième trimestre 1977 au troisième trimestre 1978, pour les ouvriers et les employés de tous les secteurs économiques, la durée de travail hebdomadaire a baissé de six minutes, atteignant le plancher inespéré de 44,7 heures en moyenne.

Cette performance dans les détails (sur la base des statistiques relatives aux travailleurs victimes d'accidents)?

62,3% des salariés travaillaient de 43 à 46 heures par semaine pendant la période considérée, soit la même proportion qu'en 1977; cette année-là, le pourcentage des personnes situées dans la "tranche" 43 à moins de 45 heures était plus faible qu'en 1978, et 38,9% (1977: 35,9%) des salariés travaillaient de 45 à 46 heures; aux extrêmes: 27, 1% des ouvriers et des employés travaillaient 46 heures et davantage (1977: 28,1%) et 10,6% (1977: 9,6 %) moins de 43 heures.

Voilà une marche vers le progrès et la justice qui devrait suffire à désamorcer la tension sociale née du chômage et de l'appauvrissement de certaines régions plus défavorisées!

Et ce d'autant plus que, dans la foulée, la comparaison avec les autres pays industrialisés nous devient bien sûr plus favorable. Qu'on en juge plutôt! La France en est à 41,8 heures par semaine, la Grande-Bretagne à 44,2 pour les hommes et 37,4 pour les femmes, l'Allemagne de l'Ouest à 41,7, le Japon à 40,3, l'Italie à 39, les Etats-Unis à 36,1, la Belgique à 35,4 et le Danemark à 33,6. Haut les cœurs!

PRESSE

Vingt ans après la sensation

Qui se souvient des réactions critiques à la parution du quotidien "Blick" en automne 1959? Qui pouvait s'imaginer que les Suisses acceptaient d'acheter un journal à sensation? Toutes les bonnes âmes s'inquiétaient en vain il faut bien le dire.

Début de mars 1979: après avoir été imprimé par l'entreprise Jean Frey pendant près de vingt ans, "Blick" commence à paraître sur les presses de C. J. Bucher AG à 6043 Adligenswil. Toute la production se fait désormais dans le cadre du groupe Ringier. La rédaction est installée dans la maison de presse Ringier.

Encore un chiffre: l'édition dominicale "Blick am Sonntag", qui paraît depuis 10 ans vient de publier les résultats du récent contrôle de tirage: 205 197 exemplaires, en augmentation de près de 15 000 exemplaires depuis l'été 1977. Or, il s'agit uniquement de ventes au numéro puisque l'hebdomadaire ne compte qu'un millier d'abonnés!

Heureusement pour la concurrence, la maison Ringier n'enregistre pas que des succès. L'édition régionale de "Blick" pour la ville de Zurich a été abandonnée à fin janvier. On ne trouve donc plus "Blick Zürich", dont le tirage contrôlé en 1977 était pourtant de 65 000 exemplaires. L'opération n'était-elle pas rentable ou la nécessité d'une telle édition pour éliminer des concurrents éventuels s'est-elle révélée inutile?

HISTOIRE

L'Internationale pure et dure

A qui se fier? La strophe de l'Internationale reproduite dans notre dernier numéro (DP 491) d'après "Le Sous-officier romand et tessinois", lui-même à l'écoute du conseiller fédéral et néanmoins historien G.–A. Chevallaz, cette strophe donc était inexacte!

Premier point. Il s'agit de la cinquième et non de la troisième qui commence par les vers: "Hideux dans leur apothéose,
Les rois de la mine et du rail..."

Deuxième point. La cinquième, dans la version d'Eugène Pottier, dit exactement (les passages exacts différents de DP 491 sont en italique):

Les Rois nous saoulaient de fumées,
Paix entre nous, guerre aux tyrans!
Appliquons la grève aux armées,
Crosse en l'air et *rompons les rangs!*
S'ils s'obstinent ces cannibales
A faire de nous des héros
Ils sauront bientôt que nos balles
sont pour nos propres généraux.

A noter que cette strophe n'est souvent pas reproduite, parce qu'elle semble avoir, entre autres raisons, fait l'objet de jugements répressifs.

On la trouve, par exemple, dans le "Chansonnier de la Révolution" (en vente au Réveil socialiste-anarchiste, Genève, rue des Savoises, 6, 1902) mais on ne la trouve pas dans "Les Chants du Peuple" (Lausanne, Imprimerie Fritz Ruedi, Maupas 7, 1909).

On ne la trouve pas non plus, dans sa version allemande, dans les chansonniers de Suisse alémanique, et des deux Allemagnes, de sorte qu'on peut se demander si elle a été traduite...